

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître le principe de la QVT et ses outils.  
Savoir mettre en place une démarche QVT.

### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne occupant des fonctions RH ou managériales

12 personnes maximum

### PRÉREQUIS

Aucun

### DURÉE

Atelier d'1 journée

60% théorie

40% pratique

### VALIDATION

Attestation de stage

### PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent.

Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

### 1<sup>ère</sup> partie : Définition de la qualité de vie au travail : ce que dit la loi

- Décryptage de l'ANI du 19 juin 2013

### 2<sup>ème</sup> partie : Schéma de mise en place d'un plan d'actions QVT

- Analyse des données
- Définition de l'objectif
- Déploiement d'un plan d'action

### 3<sup>ème</sup> partie : Identifier, classer et prioriser les thèmes

### 4<sup>ème</sup> partie : Constituer un comité de pilotage : les acteurs internes et externes

- Qui fait quoi, quand, comment et avec qui ?

### 5<sup>ème</sup> partie : Méthode de suivi de la démarche

- Chiffrage des actions
- Planification des actions

### 6<sup>ème</sup> partie : Accompagner le changement auprès de ses collaborateurs

### 7<sup>ème</sup> partie : Management assertif

- Communiquer de manière constructive
- Se positionner face aux autres